

# ASSEMBLEE GENERALE de L'UCEM78

Mardi 3 Avril 2018 à 10 heures au Conservatoire de Chatou



## Relevé de décision

### Présents :

Pascal ROMANO, président

Tristan CLEDAT, vice-président

Frédéric RICHARD, vice-président

Giles DULONG, vice-président,

Luc URBAIN, trésorier

Salvador ESTELLES, secrétaire

Agathe BLONDEL, secrétaire-adjointe

Jean FEUGERE, Boris SALLOU, Sophie JOLIS, Jacques-André PERINI, Pascale KARAMPOURNIS, Sandrine SAMYN,

Grégory LOUVION, Anne-Marie MOSSER, Hervé GUIGNIER, Faustine MOULARD

### Rapport moral du président :

-les examens 2017 en bilan pédagogique et financier, bilan très positif, remerciements à Frédéric Richard pour son investissement quant à l'élaboration des examens dans son conservatoire.

-le président demande une mobilisation plus grande des directeurs de conservatoires les 9 et 10 juin prochain, afin que les examens soient « moins tendus que l'an passé »

-les ressources de l'UCEM78 sont jugées très justes. Des nouvelles ressources financières seront à imaginer

-question sur l'adhésion des établissements, motivation ? Notion de bénévolat ?

-le nombre de structures adhérentes est trop faible, encourager les établissements non-adhérents à nous rejoindre (plan d'action)

-constat du retrait de 2 établissements en Régie de VGP (Buc et Jouy en Josas)

***Le rapport moral est voté à l'unanimité des participants***

### Rapport financier par le trésorier :

-les feuilles de paie en règlement des jurys et des accompagnateurs sont réalisées en interne (économie de coût)

-le fonctionnement de l'association sera en année civile

-les dépenses en 2017 ; léger déficit

-le prévisionnel 2018 est annoncé très « juste »

-explication sur le plan financier des coûts des examens

-point sur les tarifs des jurys pratiqués en 2017 et ceux de 2018 (à revoir ?)

-l'inconnue à ce jour du nombre d'adhérents, notre seule ressource à l'heure actuelle pose problème

-Impossible d'envisager un déficit dans l'exercice car nous n'avons pas de provisions

- les cotisations de certains établissements arrivent en retard
- envisager de diminuer le coût des examens ?
- demande d'adhésion/engagement des établissements à faire en début d'année civile
- faire appel aux bonnes volontés des équipes des établissements adhérents pour les jurys ?
- diminuer les frais en gardant ou non ; le téléphone ? la carte Bleue ?

***Le budget et le prévisionnel sont votés à l'unanimité des présents, quitus est donné au trésorier***

### **Proposition des cotisations pour l'année 2019**

Décision votée pour porter les cotisations 2019 :

La cotisation de 100€ passera à 105€ (de 1 à 199 élèves)

La cotisation de 125€ passera à 130€ (de 200 à 399 élèves)

La cotisation de 150€ passera à 160€ (de 400 à 599 élèves)

La cotisation de 175€ passera à 200€ (600 élèves et plus)

D'autre part concernant les examens il a été décidé de :

- regrouper certaines disciplines à petit effectif pour économiser 1 jury voir externaliser dans un autre conservatoire la discipline.
- au mois d'avril de l'année en cours on doit avoir le « socle » des établissements adhérents pour couvrir le coût des examens
- il n'est pas envisagé de repenser les modalités du coût des prestations des accompagnateurs

***Tout ce chapitre des propositions des cotisations et suite est voté à l'unanimité des participants***

### **Bilan des examens par Frédéric RICHARD vice-président et responsable des examens :**

- en 2016, 185 élèves présentés. En 2017, plus de 240 élèves
- les programmes sont mieux adaptés
- la question se pose pour les instruments dits « rares », 1 jury pour 1 élève ?
- bonne organisation en général et bonne restitution y compris le déroulement du concert des lauréats

### **Exposition sur la lutherie en Yvelines**

L'Ucem78 possède un matériel important sur une exposition itinérante pouvant être prêtée aux adhérents

Elle sera installée au conservatoire de Chatou du 9 avril au 30 juin 2018 et par conséquent visible

Il est suggéré de le faire savoir autour de nous, le dossier sera mis sur le site de l'UCEM78

Ce sera gratuit pour les adhérents, et proposé pour un coût de 300€ pour les autres structures

### **Le nouveau site de l'UCEM78 [ucem78.com](http://ucem78.com) conçu et réalisé par Frédéric RICHARD**

- détail et parcours du site et des divers onglets
- le site évoluera à la demande
- plus fonctionnel, plus pratique et beaucoup mieux communiquant que le précédent

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

A la suite de l'Assemblée Générale il a été convoqué une AGE dont le but est de modifier et d'approuver les nouveaux statuts de l'association

-relecture des anciens articles, réécriture et modification de certains articles (les documents afférents à ces modifications ainsi que la mouture complète des nouveaux statuts seront joints au compte rendu des 2 AG)

-les modifications des statuts ont été votées et adoptées à l'unanimité des présents

### **Conseil d'Administration :**

3 membres du CA étant sortants (Tristan CLEDAT, Pascale KARAMPOURNIS et Hervé GUIGNIER), il est procédé au vote. Les 3 mêmes se représentent et sont élus à l'unanimité des présents.

La séance se termine à 12h30

**Le secrétaire, Salvador ESTELLES**

**La secrétaire adjointe, Agathe BLONDEL**